

Compte-Rendu

de la réunion du Conseil Municipal du 13 février 2019

Le 13 février 2019, sous la présidence de Monsieur CHERBLANC Jean-Bernard, Maire, le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni.

Étaient Présents : Monsieur Jean-Bernard CHERBLANC, Madame Vinciane THUMEREL, Monsieur Jean-Luc BASTION, Madame Maria CHEMARIN, Monsieur Christophe ADET, Monsieur Sébastien MICHEL, Madame Carine LOMBARDO, Madame Dominique LEFLON, Monsieur Franck LONEGRO, Madame PORTMANN Eloïse, Madame Bénédicte BORIE.

Absents : Monsieur Gaëtan CHANA, Madame Magali ER.RAFIQI, Monsieur Yacin KARIM.



Le compte rendu de la réunion du 19 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents, ainsi que les délibérations s'y rapportant.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de rajouter une délibération à l'ordre du jour :

- Fiscalisation SIVOM 2019

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

DELIBERATIONS

→ VERSEMENT D'UNE INDEMNITE CONVENTIONNELLE :

Monsieur le Maire rappelle que les collectivités ont la possibilité de verser une indemnité conventionnelle à un stagiaire ne relevant pas des dispositions de l'article L211.1 du Code du Travail ni de la formation continue. Monsieur Gabriel HASSLER a effectué un stage dans les différents services de la mairie dans le cadre de ses études.

Monsieur le Maire propose de lui verser une indemnité. L'Assemblée donne son accord à l'unanimité.

→ RESULTAT DE L'ENQUETE PUBLIQUE ET ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL :

Dans le cadre du projet économique et touristique de développement de l'Auberge de St Bonnet, il y a lieu de déplacer un tronçon de chemin rural. Ce chemin est aujourd'hui partiellement mitoyen avec la commune de Chevinay. Une procédure d'aliénation a donc été lancée conjointement et simultanément sur

les deux communes.

Monsieur le Maire fait part de l'avis favorable du commissaire-enquêteur suite à l'enquête publique réalisée du 17 décembre 2018 au 02 janvier 2019 inclus. Pour donner suite à cet avis, il y a lieu de procéder aux démarches et formalités nécessaires. Il propose cette vente au prix de 1 € symbolique, sachant que les frais de cession seront à la charge de l'acquéreur. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

→ ACQUISITION D'UN CHEMIN PROPRIETE DE MONSIEUR VIDAL, AUBERGE DE SAINT BONNET LE FROID :

Suite à l'aliénation du tronçon de chemin rural vu précédemment, il y a lieu de recréer un chemin un peu plus loin, pour rétablir la circulation et la continuité du chemin de randonnée du réseau « PDIPR » (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) du Rhône notamment.

Monsieur le Maire fait part de l'avis favorable du commissaire-enquêteur suite à l'enquête publique réalisée du 17 décembre 2018 au 02 janvier 2019 inclus. Ce chemin, d'une surface d'environ 1319 m², sera requalifié en

chemin rural et classé dans le domaine privé de la commune de Courzieu. Il permettra un déplacement limité du tracé du PDIPR afin d'en assurer la continuité dans de bonnes conditions. Monsieur VIDAL propose à la commune cette acquisition pour un euro symbolique et les frais d'acquisition à charge du vendeur. Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour cette acquisition et autorise Monsieur Le Maire à signer les actes afférents correspondants.

→ CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ANNEE 2019 AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE :

Monsieur le Maire présente le projet de constitution d'un groupement de commandes pour l'année 2019 dédié à l'achat de prestations de vérifications périodiques des installations électriques, gaz et alarmes incendie des bâtiments, de vérifications réglementaires et maintenance des équipements des systèmes de sécurité incendie des bâtiments, à l'achat d'une mission RGPD et à l'adhésion à l'offre de téléphonie mobile de l'UGAP. Il s'agit pour le conseil de donner un accord de principe. Suite aux appels d'offres qui seront réalisés par la communauté de commune, le conseil pourra se prononcer ultérieurement, poste par poste, sur son adhésion ou pas à chacun des groupements de commande.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

→ DECLARATION DE PROJET DE L'AUBERGE DESAINTEBONNETLEFROID:APPROBATION DE LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME :

Monsieur le Maire rappelle le projet de développement de l'auberge de Saint Bonnet, porté par Mr Nicolas VIDAL, qui consiste à développer sur ce beau site ; la restauration, créer des grandes salles de réceptions et de séminaires, et de créer des hébergements touristiques etc.

Pour pouvoir réaliser ce projet, il a fallu lancer une démarche administrative importante nommée « Déclaration de Projet (DP) » visant à mettre en compatibilité le SCOT de l'Ouest Lyonnais pour permettre de créer une UTN (Unité Touristique Nouvelle) car ce dernier ne prévoyait pas ce type de projet. Une fois le SCOT mis en compatibilité, il faut ensuite mettre en compatibilité les PLU des deux communes concernées par le projet, Courzieu et Chevinay.

L'enquête publique s'est déroulée 12 novembre

au 14 décembre 2018, et au vu de l'ensemble des conclusions :

- L'examen conjoint du projet de mise en compatibilité du PLU par les services de l'État et les personnes publiques associées mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme

- L'arrêté préfectoral du 15 octobre 2018 de mise à enquête publique du dossier de déclaration de projet et de mise en compatibilité du SCOT de l'Ouest Lyonnais et des PLU de Chevinay et Courzieu.

- L'avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers en date du 15 octobre 2018.

- Du rapport et de l'avis favorable du Commissaire enquêteur en date du 14 janvier 2019.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée d'approuver, en application du 4^{ème} de l'article L.153-58 du code de l'urbanisme, la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme pour permettre la réalisation du projet de développement de l'Auberge de Saint-Bonnet-le-Froid.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité

→ MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI NON PERMANENT :

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 20 juin 2018 créant un emploi non permanent pour un agent contractuel. Considérant le surplus d'activité actuel lié à l'aide aux devoirs et à la surveillance des élèves sur le temps méridien, il y a lieu de modifier son temps de travail à compter du 1er janvier 2019 pour 21 heures hebdomadaires en semaine d'école. Le Conseil donne son accord à l'unanimité

→ OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019 :

Le budget primitif 2019 étant voté le 20 mars prochain, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à effectuer le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente. Accord à l'unanimité de l'Assemblée.

→ REFERENT INFORMATION JEUNESSE COMMUNAL AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le Point Information Jeunesse (PIJ) de l'Arbresle destiné à renseigner les jeunes sur tous sujets les concernant (orientations

etc...) est désormais communautaire et donc accessible à tous les habitants du pays de l'Arbresle. Pour faciliter les échanges avec les communes, la CCPA demande à chaque commune de désigner un référent communal. Madame Carine LOMBARDO propose sa candidature qui est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Des flyers expliquant le rôle et les services du PIJ sont disponibles à l'accueil de la mairie.

→ CHOIX BUDGÉTISATION OU FISCALISATION PART SIVOM 2019 :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il y a lieu d'informer le SIVOM de la Giraudière sur le montant estimatif 2019 que la commune souhaiterait fiscaliser. La contribution fiscalisée était de 80 000 € depuis deux ans. Au vu des chiffres du bilan 2018 du SIVOM, Monsieur le Maire propose de réduire ce montant à 75 000 €. Le Conseil donne son accord à l'unanimité

COMMISSION SCOLAIRE

→ RÉUNION SCOLAIRE DU PROJET ÉDUCATIF DU TERRITOIRE (PEDT) :

Cette réunion avec tous les acteurs du PEDT a eu lieu le 28 janvier dernier. La nouvelle organisation des services scolaires et périscolaires mise en place depuis la rentrée de septembre 2018 sont globalement satisfaisants.

Le compte-rendu de cette réunion a été transmis aux parents d'élèves, accompagné d'une enquête de satisfaction sur cette nouvelle organisation. Le retour de cette enquête est attendu avant le **8 mars prochain**, et sera discuté lors de la réunion du Conseil d'Ecole du 14 mars.

La commission scolaire encourage les familles à s'exprimer sur l'organisation actuelle des services car ces retours alimenteront la réflexion sur l'organisation pour la rentrée 2019.

COMMISSION SOCIALE

→ AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :

L'association sollicite à nouveau la commune pour, cette fois-ci, une demande de subvention de 1€ par heure de travail effectuée sur la commune (actuellement Courzieu verse déjà une aide pour le portage des repas de 1,20 €). Lors d'une réunion intercommunale sur le sujet,

la municipalité de Bessenay a fait une proposition alternative pour, au lieu de financer des heures de travail, participer plutôt au financement du loyer d'un local plus adapté que l'actuel et situé dans la nouvelle maison de santé gérée par SEMCODA.

Cinq communes sont concernées par cette demande.

Le Conseil Municipal de Courzieu, à l'unanimité, oppose de nouveau un refus à cette demande de subvention.

→ ACTIONS AINÉES CONNECTÉS :

Les ateliers d'initiation sur tablettes se poursuivent, et seront complétés par des sessions de perfectionnement pour ceux ayant déjà effectué la session d'initiation. Ce second cycle s'effectuera en groupe plus petits, avec les propres tablettes des participants.

Formation pour effectuer sa déclaration de revenus sur internet.

Le CCAS et la municipalité organisent cette formation ouverte à tous et qui aura lieu le **21 mars 2019 de 9h à 12h en mairie** : un formulaire est joint à ce compte-rendu pour les inscriptions, lequel est à rendre avant le 28 février 2019.

La formation sera assurée par un professionnel de la direction des finances publiques de Tarare.

BIBLIOTHÈQUE

→ UN MOUTON DANS LE CIEL :

Dans le cadre d'un festival de jeune public sur le secteur du 07 au 28 avril 2019, la bibliothèque de Courzieu organise un spectacle le **14 avril 2019 à la salle polyvalente** : « 100 mg matin, midi et soir » (voir annonce en fin de compte rendu)

→ Toutes les classes de l'école J. Prévert ont participé au prix littéraire «**les P'tits D'Monts**». Une journée festive de présentation des résultats aura lieu le samedi 13 avril prochain à **SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE** à partir de 14h.

COMMISSION URBANISME

→ L'Auberge du pastoureau souhaite acquérir le petit espace public sur lequel se situe leur terrasse actuelle, afin de faire des travaux

d'accessibilité et d'assainissement : le Conseil Municipal donne son accord pour lancer la procédure de déclassement en vue de l'aliénation de cette partie de l'espace public.

INFORMATIQUE

- PROJET DE MIGRATION DU LOGICIEL MAIRIE DE JVS VERS BERGER LEVRAULT :
La municipalité envisage un changement de logiciel au secrétariat de la mairie sur cette année 2019. Ce dernier permettra de mutualiser plus facilement avec les autres communes de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle qui utilisent le fournisseur Berger Levrault. Ce changement permettra également de favoriser des remplacements d'agents sur l'ensemble de ces communes.

COMMISSION VOIRIE

- TRAVAUX EN COURS :
- Plus de la moitié des chemins ruraux ont été réhabilités et/ou nettoyés. Une pause sur ces travaux est désormais opérée pour permettre aux agents de débiter à présent l'entretien des voies communales goudronnées, notamment le curage des fossés avec l'appui du SIVOM de la Giraudière.
 - **Grilles** endommagées du centre bourg : un huissier est passé faire un constat ce mercredi 6 février pour identifier les plus dangereuses qui sont à réparer dans l'urgence, tout en continuant la procédure judiciaire à l'encontre de l'entreprise qui avait réalisé les travaux d'aménagement du centre bourg.
 - **Chapelle de Pomeyrieu** : la haie a été arrachée des deux côtés en ce début de semaine pour permettre de réaliser un aménagement paysager autour de ce bâtiment.
 - **Déneigement** : les agents ont été bien présents sur toutes les voies. Il faut prévoir cette année le remplacement de la lame à neige.
 - **Pigeons** : deux projets sont présentés à l'Assemblée pour limiter la nuisance de ces volatiles. Des devis sont attendus prochainement pour la pose de pics anti-pigeons sur le clocher de l'église et la réalisation de pigeonniers aux alentours du bourg.
 - **Dératisation** : un devis a été demandé pour une opération forte dans le quartier des hostelleries.

COMMISSION TOURISME

- TOUR DE FRANCE 2019 :
Le 13 juillet 2019 le Tour de France passe à Courzieu. Monsieur le Maire présente des projets, communaux et associatifs, pour animer ce passage inédit. Une réunion a eu lieu le 25 janvier dernier afin de préparer l'organisation de cette manifestation en partenariat avec toutes les associations volontaires, artisans et bénévoles. L'idée est de faire de cette journée, une vraie fête du village. Le feu d'artifice sera comme d'habitude financé par la commune et tiré par nos artificiers locaux. La soirée du 13 juillet ne sera plus assurée par le Comptoir du Village mais par l'association des boulistes de La Giraudière qui s'est proposée pour l'organiser cette année : repas et sono. Merci à eux. Une grande variété d'animations sera proposée afin d'offrir aux nombreux visiteurs attendus, des activités pour tous âges et passer une agréable journée à Courzieu.

- TERRAIN SITUÉ SOUS LE CIMETIÈRE :
Afin d'entretenir utilement et agréablement cette parcelle en attendant de pouvoir réaliser les aménagements prévus, un projet temporaire de parc pour animaux « d'ornements » (éventuellement abandonnés ou convalescents) est à l'étude sur cette parcelle communale.

COMMISSION BÂTIMENT

- MAISON DES LAVANDIÈRES :
Cette maison connaît un vrai succès. Tout était complet mais suite à un désistement de dernière minute, un T2 est redevenu disponible. Si vous êtes intéressé(es) vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie.
- SALLE POLYVALENTE :
- L'installation de la production d'eau chaude est terminée. Une réunion sera prévue pour expliquer son fonctionnement avec l'entreprise, les élus et les agents techniques.
 - Fuite d'eau : elle a été repérée dans une des douches des vestiaires. Compte tenu de sa localisation et des difficultés d'accès, cette douche sera condamnée dans l'immédiat.
 - Le logement au-dessus de la boulangerie est loué à compter du 1er mars 2019.

COMMISSION FLEURISSEMENT

- La commune a récupéré une charrette et une brouette à l'association du patrimoine de Courzieu pour valoriser les massifs.

Un massif sera créé devant la maison des lavandières, agrémenté de vieux matériel donné notamment par Marcel DELORME et par l'association du Patrimoine. La commission lance un appel et recherche un **vieux lavoir en béton**. Si vous avez cela, merci de contacter le secrétariat de mairie.



Deux nouvelles croix seront fleuries cette année : celle de Montrognard et celle de la Randonnière, grâce à l'aide de riverains qui ont donné leur accord pour l'entretien estival. Merci à eux. La chapelle de Pomeyrieu sera également aménagée et fleurie avec l'aide également de riverain pour l'entretien en saison, riverains que nous remercions par avance.

Une conférence sur les abeilles est proposée le 15 mars 2019 à 20h à la Salle Louis Besson.

GROUPE VIE LOCALE

- L'ASSOCIATION DU PATRIMOINE renouvelle sa demande pour la distribution de sa gazette par la commune, en même temps que le compte-rendu. Le Conseil Municipal ne souhaite majoritairement pas accéder à cette demande et rappelle aux habitants que ce document, très instructif sur l'histoire de notre village, est à disposition dans les commerces et à la mairie.
- **FNACA** : la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie est désormais nationale et l'association sollicite la commune pour une aide financière au vin d'honneur et à la fanfare. Monsieur le maire explique que les cinq communes concernées par le comité FNACA prendront désormais chacune à leur tour l'organisation de cette cérémonie et les frais inhérents.
- NUMÉRIQUE : les travaux pour la fibre suivent leur cours sur le territoire, conformément au planning prévu.

AUTRES DÉLÉGATIONS

- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE (CCPA) :
- Les semaines de l'environnement auront lieu au printemps. Les programmes seront mis à disposition dans les commerces et à la Mairie à partir du 1 avril.
 - Le Relais d'Assistants Maternelles Itinérant qui avait lieu un lundi sur deux à la salle de la Gare de la Giraudière se sédentarise. A partir du mois d'avril, un local dédié à l'accueil des jeunes enfants gardés chez une assistante maternelle agréée sera à disposition sur la commune de Saint Pierre La Palud. Courant mars, les parents seront invités à visiter ce nouveau lieu parfaitement équipé.
- SIVOM : les sous-préfets ont validé la pérennité du syndicat. Sa dissolution n'est donc pas à l'ordre du jour. Cette situation va aussi permettre au SIVOM de bénéficier de subventions pour ses projets qui sont du coup relancés.
- SYDER : une demande a été formulée par un habitant de Courzieu pour éclairer l'entrée du chemin de la Danièle à l'aide d'un lampadaire. Vu le budget nécessaire, le conseil municipal dans sa majorité, ne souhaite pas accéder à cette demande.
- SIDESOL : la campagne de lavage des réservoirs a concerné cette semaine les lieux-dits «Lafont», «les Aguetant» et le «Barange». Le syndicat propose un kit afin de réaliser des économies d'eau. Vous trouverez l'offre en annexe de ce compte-rendu.
RAPPEL : les regards des eaux pluviales ne doivent pas être utilisés pour déverser vos eaux usées. En effet, les eaux pluviales rejoignent directement la rivière. Les eaux usées présentes dans le flux sont donc un élément polluant important.
- POMPIERS : **les sapeurs-pompiers de Courzieu recrutent**. Si vous avez envi de vous investir pour secourir les personnes, n'hésitez pas à prendre contact avec la caserne.

Fin de séance : 23h35
Prochain conseil Municipal : **le 20 mars 2019**
à 20 h 30

Le Maire
Jean-Bernard CHERBLANC

DATES A RETENIR POUR LA VIE COMMUNALE

ÉVÉNEMENT	DATE	LIEU
Date limite de dépôt des inscriptions pour la formation de déclaration de revenus sur internet	Jeudi 28 février	MAIRIE
Permanence Assistante Sociale du SIPAG	Mardi 12 mars de 9 h 30 à 12 h	MAIRIE
Conférence sur les abeilles par Monsieur Jordane Pré	Vendredi 15 mars à 20 h	Salle Louis Besson
Conseil Municipal	Mercredi 20 mars à 20 h 30	MAIRIE
Formation à la déclaration de revenus sur internet	Jeudi 21 mars de 8 h à 12 h	MAIRIE
Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie	Dimanche 24 Mars à 11h00	Monument aux morts et Salle Louis Besson

DATES A RETENIR POUR LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION	MANIFESTATION	DATE	LIEU
Patrimoine	Assemblée Générale	Vendredi 1er mars	Salle Louis Besson
Cirque TONY	Présence d'un cirque	5 et 6 mars	Salle polyvalente
Les Vallons Fleuris	Concours de belote	Vendredi 08 mars	Salle polyvalente
Classes en 9	Défilé du Carnaval	Samedi 09 mars 10 h 30	Village
Classes en 9	Vente de poulet rôti-frites	Samedi 09 mars 11 h 30	Place de la mairie
Classes en 0	Soirée	Samedi 16 mars	Salle polyvalente
Sou des écoles	Fête de printemps	Vendredi 22 mars	Salle polyvalente
Fête de la Saint Patrick	Le Comptoir du Village	Samedi 23 mars	Le Comptoir
Entre Liens	Assemblée Générale	Lundi 25 mars à 20h	Salle Louis Besson
Patrimoine	Vide-greniers	Dimanche 31 mars	Salle polyvalente
Bibliothèque	Prix D'Monts	Samedi 13 avril	Ste Foy l'Argentière
Bibliothèque	Spectacle « 100 mg matin, midi et soir »	Dimanche 14 avril	Salle polyvalente